

# Fiche de poste

---



Intitulé du poste : **PSYCHOLOGUE DU TRAVAIL** (poste mutualisé Ville/Agglo)

Collectivité de rattachement : **Mairie d'Auch (50 % MAD Agglo)**

Poste occupé par : **xxx**

Service : **Direction des Ressources Humaines  
et des Conditions de Travail**

Pôle ou secteur :

Filière : **Médico-sociale**

Catégorie : **A**

## MISSIONS DU SERVICE

---

La Direction des Ressources Humaines propose et anime une politique d'optimisation des ressources humaines cohérente pour les 3 collectivités (Ville, GACG et CIAS - 1000 agents).

## MISSIONS DU POSTE

---

La/le psychologue du travail accompagne la collectivité dans la résolution des difficultés internes relevant du champ des relations interpersonnelles et de la dynamique des collectifs de travail.  
Elle/il participera à l'élaboration d'une méthodologie d'évaluation des RPS.

## CONTEXTE DU POSTE

---

Supérieur hiérarchique : **Directrice des Ressources Humaines et des Conditions de Travail**

Poste(s) en aval :

Lieu d'exercice : **Hôtel de Ville**

Relations internes : **Tous les services**

Relations externes : **Sécurité sociale, assurances, médecin traitant, CNFPT, CDG, Caisse de retraites, médecine du travail.**

## OBLIGATIONS DU POSTE

---

Statutaires : **Neutralité, adaptabilité**

Liées au service : **Respect des principes éthiques et déontologiques qui régissent les Ressources Humaines et les Conditions de Travail**

La/le psychologue du travail est soumis(e) à un code de déontologie ainsi pour toute démarche, elle/il est tenu(e) de respecter le secret professionnel et de garantir la confidentialité des données.

# ACTIVITES

---

## Conseil en organisation du travail, accompagnement au changement

- Analyser les demandes d'intervention, en définir le type : entretiens individuels, collectifs, médiation
- Prendre en charge des agents en situation de difficulté au travail et/ou diriger vers des personnes ressources internes et/ou externes
- Réaliser des accompagnements individuels ou collectifs liés aux situations de travail
- Apporter un appui technique et éclairage théorique aux encadrants : posture managériale, entretiens professionnels, conflit d'équipe, coopération, prise en charge d'agents en difficulté...
- Exercer son activité en pluridisciplinarité avec les différents acteurs de la collectivité pour la prise en charge globale des agents
- Evaluer les besoins d'intervention et alerter la hiérarchie sur les situations individuelles ou collectives urgentes
- Rétablir la communication entre des parties en conflit et de ce fait améliorer l'ambiance de travail
- Médiation et gestion des conflits

## Maintien dans l'emploi et reclassement

- Participer aux réunions internes et apporter un éclairage psychique des situations : maintien et retour à l'emploi, groupes de travail, situations médico-psycho-sociales, reclassements, mobilités...
- Accompagner les agents sur la préparation à la reprise de leur activité professionnelle (mobilisation, lien avec la hiérarchie, point intermédiaire, ....). Participer au reclassement des agents le cas échéant
- Favoriser le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap ou en restrictions d'aptitudes, en lien avec le médecin de prévention
- Analyser les postes de travail et proposer des aménagements de poste ; participer au reclassement des agents
- Accompagner et assurer le suivi administratif des agents bénéficiaires de la période de préparation au reclassement (PPR) par la réalisation de diagnostics et de plans d'actions en lien avec le service accueil administratif et les acteurs de la prévention

## Conseil et accompagnement à la mise en œuvre d'une démarche de prévention des Risques Psycho-Sociaux (RPS)

- Participer à l'élaboration d'une méthodologie d'évaluation des RPS
- Promouvoir, conseiller et accompagner sur la thématique des RPS
- Participer à l'élaboration du plan de prévention annuel
- Réaliser des débriefings post-traumatiques (décès, accident, agression, ...)
- Repérer et évaluer les risques psychosociaux dans les environnements de travail et sensibiliser les encadrants
- Intégrer les risques psychosociaux dans le document unique
- Participer ponctuellement aux instances paritaires (F3SCT) sur des points relevant de ses attributions

## Propositions et mise en œuvre d'actions et procédures

- Réaliser des évaluations psychologiques (tests de personnalité, tests projectifs, stabilité émotionnelle...) dans le cadre de recrutements ou suivis spécifiques
- Elaborer des comptes rendus, bilans réguliers et bilan d'activité
- Communiquer sur les actions et les dossiers en cours et identifier les ressources à mobiliser
- Travailler en transversalité avec l'ensemble des acteurs de la collectivité

# COMPÉTENCES

---

## SAVOIR (connaissances théoriques)

- ▶ Titulaire d'un master 2 en psychologie du travail
- ▶ Maîtrise du statut de de la Fonction Publique territoriale
- ▶ Code de déontologie du psychologue
- ▶ Problématiques liées aux risques psycho-sociaux et à la souffrance au travail
- ▶ Maîtrise de la psychologie et de l'organisation du travail
- ▶ Connaissances des dispositifs, droit et prestations pour les personnes handicapées

## SAVOIR-FAIRE (expérience)

- ▶ Repérer et évaluer les risques psycho-sociaux dans l'environnement de travail
- ▶ Aptitude au travail en équipe pluridisciplinaire et à travailler en transversalité et en équipe
- ▶ Capacité d'alerte et de reporting sur les sujets complexes
- ▶ Alerter la direction sur les risques et les opportunités inhérents aux domaines d'activités
- ▶ Qualités rédactionnelles
- ▶ Maîtrise des techniques de communication et écoute active
- ▶ Animer des réunions ou des entretiens
- ▶ Capacité d'analyse et de synthèse
- ▶ Compétences en médiation
- ▶ Sens de l'observation et de l'analyse

## SAVOIR-ETRE (comportement/qualités)

- ▶ Sens de l'écoute et neutralité
- ▶ Empathie et humanité dans le traitement des situations individuelles
- ▶ Respect de la déontologie professionnelle et du secret partagé
- ▶ Capacité de réserve et de discrétion nécessaire à l'exercice professionnel
- ▶ Sens de l'initiative et force de propositions, pédagogie
- ▶ Sens du service public (neutralité et objectivité, égalité de traitement des usagers respect de l'intérêt général, sens des relations avec l'utilisateur et les collaborateurs).

# SPECIFICITES

---

Poste : Disponibilité

Horaires : Possibilité d'horaires variables en fonction des nécessités de service

Durée hebdomadaire de travail : temps complet (37h30/semaine + RTT)